

**Décret présidentiel du 29 Moharram 1424
correspondant au 1er avril 2003 portant
nomination du secrétaire général de la
chambre nationale de l'agriculture.**

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, M. Larbi Meziani est nommé secrétaire général de la chambre nationale de l'agriculture.

**Décret présidentiel du 29 Moharram 1424
correspondant au 1er avril 2003 portant
nomination du directeur des services agricoles
à la wilaya de Constantine.**

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, M. Eliès Benmaza est nommé directeur des services agricoles à la wilaya de Constantine.

**Décret présidentiel du 29 Moharram 1424
correspondant au 1er avril 2003 portant
nomination du chef de cabinet du ministre des
travaux publics.**

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424

correspondant au 1er avril 2003, M. Belkacem Ferrachi est nommé chef de cabinet du ministre des travaux publics.

**Décret présidentiel du 29 Moharram 1424
correspondant au 1er avril 2003 portant
nomination du directeur de l'administration
générale au ministère des travaux publics.**

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, M. Sid Ali Hasni est nommé directeur de l'administration générale au ministère des travaux publics.

**Décret présidentiel du 29 Moharram 1424
correspondant au 1er avril 2003 portant
nomination d'un chargé d'études et de
synthèse au ministère des travaux publics**

Par décret présidentiel du 29 Moharram 1424 correspondant au 1er avril 2003, M. Omar Oukil est nommé chargé d'études et de synthèse au ministère des travaux publics.

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

**MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES
ET DES WAKFS**

**Arrêté du 10 Safar 1424 correspondant au 12 avril
2003 portant délégation de signature au
sous-directeur du personnel.**

Le ministre des affaires religieuses et des wakfs,

Vu le décret présidentiel n° 02-208 du 6 Rabie Ethani 1423 correspondant au 17 juin 2002 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 2000-146 du 25 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 28 juin 2000 portant organisation de l'administration centrale du ministère des affaires religieuses et des wakfs ;

Vu le décret exécutif n° 02-221 du 11 Rabie Ethani 1423 correspondant au 22 juin 2002 autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret présidentiel du 29 Chaoual 1423 correspondant au 2 janvier 2003 portant nomination de M. Akli Zanoun, en qualité de sous-directeur du personnel au ministère des affaires religieuses et des wakfs ;

Arrête :

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Akli Zanoun, sous-directeur du personnel, à l'effet de signer, au nom du ministre des affaires religieuses et des wakfs, tous actes et décisions à l'exclusion des arrêtés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 10 Safar 1424 correspondant au 12 avril 2003.

Bouabdellah GHLAMALLAH.